

Focus : La démétropolisation, un aménagement du territoire en trompe l'œil

La démétropolisation va redynamiser les territoires ? Pas si sûr !

Les annonces de la démétropolisation de certaines missions de la DGFIP remettent en cause l'implantation historique de notre administration. L'accueil de ces nouveaux services est vu comme une aubaine pour les maires de ces villes qui connaissent des difficultés sociales et économiques depuis des décennies (désertification des services publics, taux de chômage et de pauvreté croissants, etc).

Cette opération de « redynamisation des territoires » a la prétention de répondre aux problématiques soulevées depuis la crise dite « des Gilets Jaunes ». C'est d'ailleurs à ce moment-là que la dynamique de « relocalisation » des services des grandes métropoles a été impulsée.

Pour rappel, **la DGFIP est la dernière administration d'État implantée selon un réseau départemental.** Cette implantation permet un meilleur tissage local et donc une répartition équilibrée des services des Finances Publiques. **Les différentes missions sont donc effectuées avec une connaissance des spécificités locales, au plus proche du terrain.** Solidaires Finances Publiques a toujours défendu cette proximité. L'expertise des agentes et agents de la DGFIP est unanimement reconnue.

Au premier abord, nous pouvons penser que la démétropolisation répond à un réel besoin de service public. Cependant, il est important de garder à l'esprit que cela fait quelques années que les principales administrations d'État ferment les unes après les autres, pour se concentrer dans les plus grandes villes. **Le Nouveau Réseau de Proximité (NRP) ne fait qu'accentuer cette désertification : les dernières petites trésoreries vont fermer,** pour ne laisser place qu'à de gros services, pour l'instant sur les villes sièges des EPCI.

Ainsi, **en 2021, ce sont pas moins de 5 trésoreries qui ferment en Charente :** Villebois-Lavalette et Chalais (regroupées sur Barbezieux), Terres-de-Haute-Charente, Montbron et La Rochefoucauld (regroupées sur Confolens).

Ainsi l'arrivée d'un service sur l'agglomération d'Angoulême, ville qui reste bien pourvue en services publics, ne change rien pour le reste de la Charente, et a fortiori pour toutes les zones rurales, qui voient leurs trésoreries continuer à fermer.

Les 45 à 50 emplois annoncés sont à mettre en parallèle avec les plus de 200 suppressions d'emplois en Charente depuis 10 ans. Et les 15 suppressions d'emplois en 2021 !

Ces emplois seront redéployés. Ce ne sont donc nullement des créations d'emplois.

Le principe voudrait que les collègues qui exercent déjà la mission suivent : **ce sont donc des départs pour les autres départements !** Dur de se réjouir de telles arrivées dans notre département

au détriment de nos voisins ! Il y a également fort à parier que tous les collègues de toute la France ne suivront pas forcément leur mission.

Dès lors, comment ces emplois seront-ils pourvus ? Peut-être en interne, par la réaffectation des agents et agentes dont l'emploi est par ailleurs supprimé. Dans ce cas, le solde ne sera pas positif pour les départements concernés ! Éventuellement, puisque c'est à la mode, par le recrutement de contractuel•les (ce que nous dénonçons vivement). Assez logiquement, ce sont des personnes déjà dans le département qui risquent de postuler. Aucun apport pour les départements concernés !

La démétropolisation va apporter de nouveaux services en Charente ? Pas du tout !

Tout simplement, on peut se référer au dossier de presse de la DGFIP :

*Les services qui vont s'installer dans les 50 communes seront des **services, différents des services de proximité des finances publiques connus par les usagers. Il s'agira de services de soutien, qui travailleront à distance pour d'autres services des métropoles. C'est pourquoi ils n'accueilleront pas de public.***

- Ce seront des services à **compétence nationale très pointus** : le centre de contact annoncé en Charente sera chargé de « *répondre à distance aux questions des contribuables particuliers* ». **On est loin de couvrir tous les services fournis par la DGFIP !**
- Le service en question est un service de traitement à distance des appels téléphoniques et des mails. Il va couvrir une partie des missions actuellement exercées dans les SIP. Ces SIP, services encore de proximité, proches des citoyennes et citoyens et des territoires, vont donc voir leurs missions réduites.
- Ce sont donc tous les territoires alentour qui vont perdre une partie de leurs services. **Ce sont encore une fois les services de proximité qui seront sacrifiés.**
- Pour les usagers et les usagères, **pas d'amélioration significative du service** : là où les contribuables contactaient leur SIP, ils et elles vont dorénavant contacter le centre de contact. Très clairement, l'apport est nul.
- Poursuite du NRP : **le recul des services publics de proximité en milieu rural se poursuit.** Ce sont les services du quotidien (paiement des impôts, des factures des collectivités, gestion locale) qui vont continuer à s'éloigner.
- Dans le cas de services à très forte spécialisation, ils ne seront même pas joignables par les usagers : aucune amélioration du service public et même pire, sa dégradation car ne perdons pas à l'esprit la poursuite des suppressions d'emplois qui impacteront nécessairement les services de proximité !